X

2° circ.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - Scrutin de Ballottage du 30 Novembre 1958

DÉPARTEMENT DU CANTAL - DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

Chers Compatriotes,

J'adresse mes remerciements les plus cordiaux et les plus chaleureux aux 9.182 électrices et électeurs de la circonscription de Saint-Flour-Murat-Mauriac.

Epris de renouveau, vous avez voté en masse pour des hommes qui n'ont pas participé aux terribles erreurs de la Quatrième, et vous voulez une NOUVELLE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

La place que m'ont donnée vos voix et les engagements pris, me font un devoir et une obligation morale de continuer la lutte et de me représenter à vos libres suffrages.

Mes amis : Paysans, commerçants, artisans, hommes des professions libérales, ouvriers et fonctionnaires, VOTRE IMMENSE DÉSIR DE CHANGEMENT EST MA RAISON DE PERSÉVÉRER.

POUR VOUS, AVEC VOUS, JE POURSUIVRAI CE COMBAT JUSQU'A LA VICTOIRE FINALE.

Jean SAGETTE.

PAYSANS que je connais bien et qui me connaissez bien : Vous avez approuvé en masse, mon programme de défense de vos intérêts les plus chers :

Votre sécurité au point de vue social,
Vos enfants,
Vos vieillards,
Vos maisons,
Vos familles,
Votre vie matérielle et spirituelle.

Il faut vous aider a vivre mieux, car de votre bien être, dépend le bien être général de tous.

COMMERÇANTS, ARTISANS : La prospérité et la sécurité de vos métiers, de vos entreprises familiales, sont les conditions essentielles de l'équilibre humain, politique, économique et social de notre pays.

OUVRIERS de la campagne et de la ville

TRAVAILLEURS de l'industrie et de la fonction publique : La sécurité de votre travail et de vos vieux jours doit être assurée. Doit être assurée également la dignité de vie de tous les déshérités.

C'est l'harmonie entre toutes les classes, ouvriers, paysans, intellectuels, commerçants qui est le gage de tout progrès social.

C'est la justice qui nous commande d'être reconnaissants envers tous ceux qui se sont dévoués sans compter pour la Patrie et de respecter leurs droits sacrés et je pense aux victimes des différentes guerres, et à leurs combattants, parmi lesquels je retrouve mes camarades de 39-45.

C'est enfin l'intérêt de notre beau pays et de ses familles, qui commande à l'Etat et à ses élus,

la réorganisation rapide et la mise en place d'un enseignement adapté aux nécessités de notre époque et capable d'assurer à nos jeunes la sécurité d'un métier, d'une fonction, d'une charge.

CITADINS et RURAUX : Nous sommes tous solidaires. Tous unis, nous sauverons notre Cantal, terriblement menacé.

TOUS UNIS, nous avons donné à Charles de Gaulle, le 28 septembre notre appui le plus total pour sauver TOUTES NOS LIBERTES, qu'elles soient RELIGIEUSES, ECONOMIQUES, ou POLITIQUES.

TOUS UNIS PAR VOTRE VOTE DU 30 NOVEMBRE, VOUS DIREZ OUI A LA FRANCE ET A SA RÉSURRECTION DANS LA DIGNITÉ ET LA PAIX, EN VOTANT, COMME DANS LA FRANCE ENTIÈRE : POUR CEUX QUI AVEC DE GAULLE METTRONT UN TERME A LA GUERRE D'ALGÉRIE, POUR CEUX QUI ONT JURÉ DE FAIRE L'UNION POUR UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE.

P.S. — *En faveur de l'organisation nouvelle du travail de la Chambre et en raison de l'attribution d'une circonscription déterminée je prends l'engagement de visiter périodiquement vos cantons Il vous sera possible ainsi de me faire connaître vos désirs et vos besoins.*

Jean SAGETTE

Propriétaire-exploitant à Farges Cne de Cussac
et à Champs-sur-Tarentaine
Conseiller général de Saint-Flour-Sud
Conseiller municipal de Neuvéglise

Candidat d'Union pour une Nouvelle République Démocratique et Sociale

Investi par l'U. N. R.

REMPLAÇANT EVENTUEL

Jean PEYRAC

Commerçant et propriétaire
à Riom-ès-Montagnes

St-Flour Imp. de « La Dépêche »